



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 56499

## Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur le récent rapport de la fondation Agir contre l'exclusion « Mobiliser les acteurs économiques en faveur de l'emploi et de l'emploi des jeunes ». La fondation recommande de « fusionner les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation en un contrat d'alternance unique (pour créer une masse critique et en renforcer la visibilité) intégrant trois types de parcours : l'accès à un métier et une première qualification dans le prolongement de la formation initiale ; l'acquisition d'une qualification de l'enseignement supérieur par une démarche de professionnalisation ; l'insertion sociale et professionnelle de demandeurs d'emploi ». Elle lui demande si le Gouvernement entend répondre à cette recommandation.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Le Callennec](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56499

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 juin 2014](#), page 4458

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)